



NOTE D'INFORMATION

LE CALME REVIENT PROGRESSIVEMENT A BANGASSOU MAIS LES DÉFIS RESTENT IMPORTANTS

Bangui, 24 mai 2017 – La ville de Bangassou dans la préfecture du Mboumou (sud-est de la République Centrafricaine) retrouve progressivement le calme tandis que les activités administratives et socio-éducatives reprennent après l'intervention robuste des casques bleus de la MINUSCA, mais les défis sécuritaires restent importants, a annoncé la Mission. La ville a été le théâtre, le 13 mai 2017, d'un assaut lancé par des groupes d'auto-défense assimilés aux anti-Balaka qui a causé plusieurs victimes et fait des milliers de déplacés.

“La MINUSCA a rapidement maîtrisé la situation dans la ville de Bangassou avec l'arrivée des casques bleus portugais le 15 mai, appuyé par un raid aérien. Ces opérations ont permis de libérer les membres des communautés séquestrés par les assaillants. Depuis le 21 mai, l'unité des casques bleus bangladais, qui renforcent les soldats de la paix marocains, organise la sécurisation de la ville de Bangassou”, a affirmé le chef du Bureau de la MINUSCA à Bangassou, Marylin Ngum Fru. Cette responsable qui s'adressait aux journalistes par vidéo-conférence lors du point de presse hebdomadaire de la MINUSCA, a ajouté que l'action des casques bleus “a permis une reprise des activités administratives et socioéducatives”, mais a précisé que malgré “un calme précaire, les défis sécuritaires, socio-humanitaires et économiques sont énormes et réels.”

Lors du point de presse, le chef du Bureau de la MINUSCA à Bangassou a rappelé les différentes actions menées par la Mission, y compris en partenariat avec les entités locales, face aux risques de dégradation constatés en mars et avril 2017. "Pour répondre à ces problèmes, la MINUSCA Bangassou a effectué des missions conjointes de protection et d'évaluation sécuritaire à Bakouma, Nzako, Gambo, Ouango/Bema, Zobe Mbari, Yongossaba, Yongofongo, Rafai. Des dialogues ont été tenus avec les groupes armés et des séances de sensibilisation communautaires sur la non-violence. Un plan de sécurisation de deux axes Bangassou-Bakouma, l'axe Bangassou-Ngaba, l'axe Bangassou-Rafai et le centre Bangassou a été mis en œuvre par les forces marocaines à travers les patrouilles robustes régulières. La section des affaires civiles et les partenaires ont lancé un plan d'action dit de prévention de tensions intercommunautaires", a-t-elle dit. L'attaque de Bangassou a eu lieu alors qu'il était en cours de mise en œuvre un projet d'appui au Comité de paix et de médiation du Mbomou sur la prévention de tensions intercommunautaires. L'assaut a eu lieu cinq jours après l'attaque du convoi marocain près de Bangassou, ayant fait cinq morts et 10 blessés parmi les casques bleus.

Lors du point de presse de mercredi, le porte-parole de la MINUSCA, Vladimir Monteiro, a indiqué que le Procureur de la Cour Pénale Internationale, Fatou Bensouda, s'est dit "profondément préoccupé par l'évolution de la situation et les attaques qui se seraient récemment produites à Bangassou, Bria et Alindao" et que les crimes graves commis contre des civils, des soldats chargés du maintien de la paix et le personnel humanitaire "relèvent peut-être de la compétence de la Cour pénale internationale et doivent immédiatement cesser." Dans un communiqué diffusé mardi, le Procureur a indiqué que son Bureau est "prêt à assister les autorités compétentes centrafricaines qui ont en premier lieu le devoir de mener une enquête et des poursuites contre les responsables présumés de ces crimes."

D'autre part, Vladimir Monteiro a indiqué que la MINUSCA vient de

renforcer ses capacités d'observation et de renseignement avec une unité de drones tactiques qui lui permettra de "mieux appréhender la menace que font peser certains groupes armés sur les populations civiles et l'intégrité territoriale." "Les armées françaises ont proposé à la direction des opérations de maintien de la paix de l'ONU, la contribution d'une unité de drones tactiques au sein de la force de la MINUSCA. Cette unité, composée de moins d'une centaine d'hommes, a été déployée récemment et est désormais opérationnelle. Elle a effectué ses premiers vols de surveillance dans la région de Bambari", a ajouté le porte-parole. Les drones tactiques SDTI peuvent mener des missions de reconnaissance et de surveillance dans un rayon pouvant atteindre 160 km et leurs optiques leur permettent de détecter un véhicule à six kilomètres.

Pour conclure, Monteiro a annoncé le lancement, le 30 mai prochain à Bangui, de la cartographie sur les violations graves des droits de l'homme et des atteintes au Droit International Humanitaire (DIH) commises en RCA entre le 1er janvier 2003 et le 31 décembre 2015. Le lancement du document se fera en présence du Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme, qui est attendu vendredi en République centrafricaine pour une visite de cinq jours.

Division de Communication Stratégique et d'information publique

**MINUSCA | Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies
pour la stabilisation en République centrafricaine**
<https://minusca.unmissions.org> | @UN_CAR |